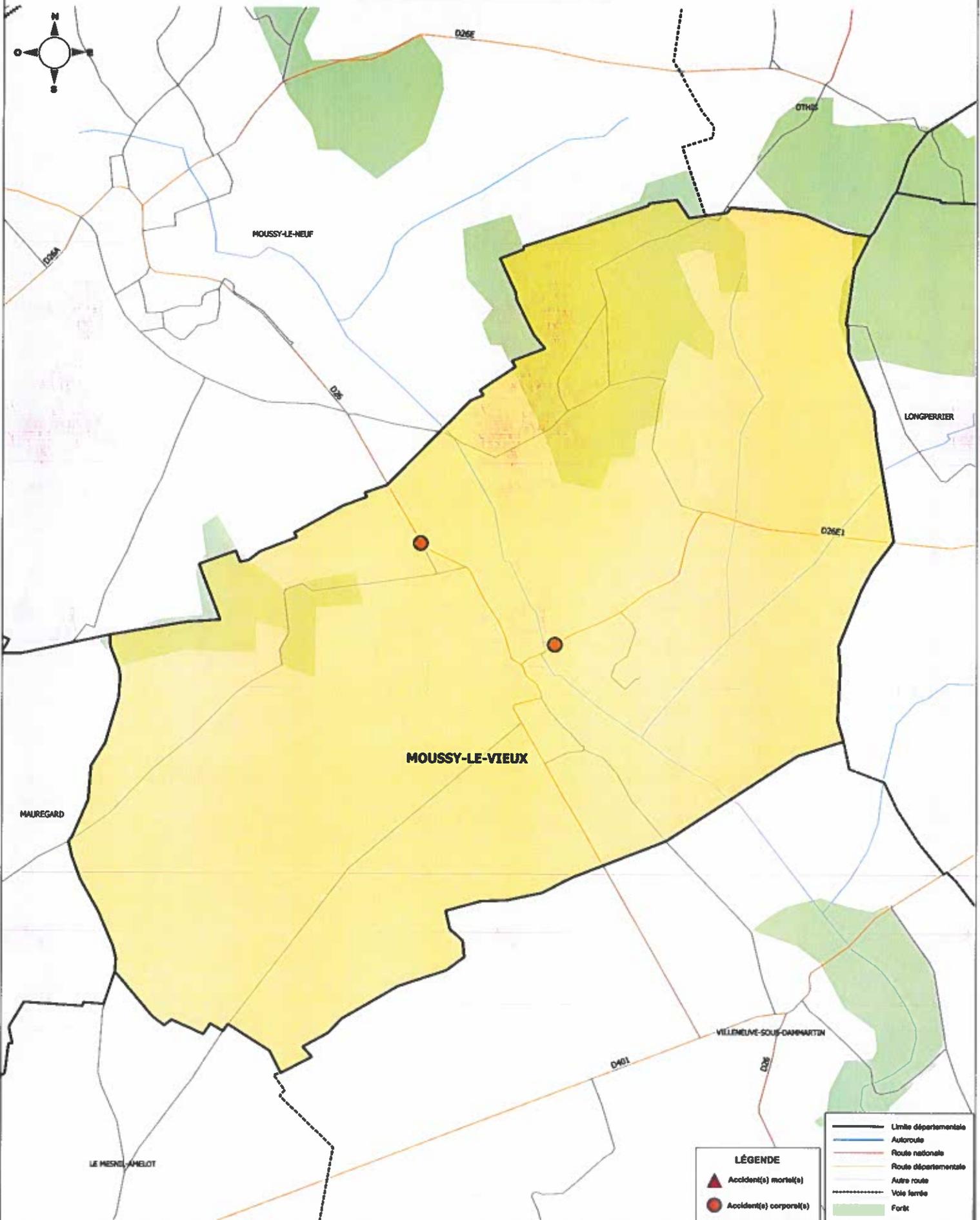


DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ACCIDENTS MORTELS ET CORPORELS 2018 à 2022
COMMUNE DE MOUSSY-LE-VIEUX



MOUSSY-LE-VIEUX

LÉGENDE

- Limite départementale
- Autoroute
- Route nationale
- Route départementale
- Autre route
- Voie ferrée
- Forêt
- Accident(s) mortel(s)
- Accident(s) corporel(s)

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
 Direction
 Prévention

Source des données : Préfecture de Seine-et-Marne
 Fond cartographique numérique : ©IGN - BD CARTO®

Conception-réalisation : PREF77/SES/R/BPDSR
 Date : 10/01/2024
 Echelle : 1/5000

Notes : CANTON COMMUNES MOUSSY-LE-VIEUX
 N°17 - MOUSSY-LE-VIEUX

Commune de Moussy le Vieux

« Durant la période de cinq ans comprise entre 2018 et 2022, 2 accidents corporels, et **aucun accident mortel**, ont été recensés sur la commune de Moussy le Vieux.
Ils ont fait 2 victimes avec 2 personnes blessées (aucun tué).

Parmi ces 2 victimes : 1 est un cycliste, l'autre est usager de deux-roues motorisés (1 cyclomotoriste).

1 accident corporel s'est produit en agglomération et 1 hors agglomération,
Les 2 accidents corporels ont eu lieu sur un croisement entre routes départementales et voies communales.

Durant cette période, sur l'ensemble du département 4 290 accidents corporels ont été recensés dont 298 mortels.»